

Consommateur citoyen

La loi relative à la consommation, présentée par le ministre Benoît Hamon, comporte plusieurs mesures pour améliorer la vie quotidienne des Français.

Ce texte, élaboré après une longue concertation avec les associations de consommateurs et enrichi par les amendements parlementaires, comprend neuf mesures principales qui vont efficacement changer la vie des Français.

Il crée les actions de groupe « à la française ». Cette mesure vise à rééquilibrer les pouvoirs entre consommateurs et professionnels. Elle permettra aux consommateurs d'obtenir réparation des préjudices économiques subis pour tous les litiges du quotidien.

La loi permet aussi de lutter contre les clauses abusives.

La réforme de la DGCCRF lui donnera plus de moyens pour contrôler et protéger les consommateurs. Le renforcement des sanctions contre les auteurs de fraudes économiques se révélera suffisamment dissuasif et contribuera aussi à la protection des consommateurs.

Souvent annoncé mais jamais mis en place, l'encadrement des crédits à la consommation vise à prévenir le surendettement.

Les conditions de résiliation des contrats d'assurance seront désormais facilitées.

Les internautes seront également mieux protégés lorsqu'ils achètent des produits sur des sites.

Cette loi prévoit aussi l'obligation d'étiquetage sur l'origine de l'ensemble des



Vers une consommation responsable

viandes ainsi que la mise en place d'indications géographiques pour les produits manufacturés.

Enfin, Benoît Hamon souhaite développer des modes de consommation responsables. La loi vise à lutter contre l'obsolescence programmée des produits. Elle prévoit que, lors de l'achat, les consommateurs soient informés de l'existence et de la disponibilité de pièces détachées.

Cette mesure contribuera à limiter le gaspillage, puisque le remplacement de pièces détachées peut éviter d'avoir à remplacer un appareil défaillant dans son intégralité, pour un coût moindre pour le consommateur. Cela contribuera également au développement de l'économie sociale et solidaire, secteur dont relèvent de nombreuses structures du commerce de pièces détachées.

À l'heure où le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure des Français, le consommateur est replacé au centre de la relation de consommation, le pré-munissant des comportements abusifs de certaines entreprises, des dépenses captives, ainsi que de certains comportements de consommation biaisés dus à une mauvaise information.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 13/02/2014



Printemps tunisien

L'adoption par la Tunisie d'une nouvelle constitution doit être considérée comme une excellente nouvelle pour tous les démocrates. Les oiseaux de mauvaise augure qui voulaient faire croire que les pays « des printemps arabes » n'avaient le choix qu'entre des dictateurs ou les islamistes, se sont bien trompés. Les Tunisiens viennent de démontrer qu'il existe une voie démocratique après les révolutions de 2010.

Les forces syndicales et démocratiques tunisiennes ont joué un rôle essentiel dans l'adoption de cette constitution démocratique.

PS29

Chiffre de la semaine

6 milliards d'euros

Le déficit du commerce extérieur a reculé de 6 milliards d'euros en 2013 pour atteindre 61,2 milliards d'euros, soit une réduction de 17% par rapport à 2011. Le déficit hors énergie passe à 13,5 milliards d'euros soit une réduction de plus de moitié en deux ans.

Le nombre d'entreprises exportatrices est en hausse pour atteindre 120 700 (contre 119 200 en 2012).

Mobilisés !

Les secrétaires et trésoriers de sections se sont retrouvés pour leur rencontre annuelle, à Plounéour-Ménez, le samedi 8 février.



Comment convaincre les électeurs ?

Le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, les a remerciés pour leur engagement militant en cette période de campagne électorale.

« Nous devons être mobilisés pour les campagnes Municipales et Européennes et pour soutenir le gouvernement, mais nous devons aussi l'être pour défendre nos valeurs, trop souvent attaquées depuis quelques temps, notamment par Dieudonné, la manif pour tous ou les anti-républicains du jour de colère », a insisté le Premier secrétaire fédéral qui a invité le gouvernement **« à ne rien céder ».**

Cette journée a permis aux secrétaires de sections d'échanger sur leurs pratiques militantes (voir *Indispensables sections*) et sur la manière dont se déroulent les campagnes dans leurs communes. **« Les**

sondages ne sont qu'une photographie de l'opinion à un moment donné et toutes les communes sont différentes », a d'emblée rappelé Karim Ghachem. Cependant, les éléments qui ressortent des enquêtes d'opinion les plus récentes doivent être intégrés dans les stratégies de campagne. 52% des personnes interrogées annoncent qu'elles se déplaceront pour aller voter. Selon toutes les enquêtes, les jeunes comptent s'abstenir plus que les personnes âgées. **« C'est donc vers les plus jeunes qu'il faut nous tourner ».**

« Mobilisés pour les échéances électorales, mais aussi pour nos valeurs »

Le contexte national pourra avoir une influence sur les votes des 23 et 30 mars mais les électeurs se prononceront d'abord, sur des enjeux locaux. Parmi les préoccupations mises en avant, figure désormais, en première place, la fiscalité. **« Même si nous avons jusqu'à présent été épargnés, nous devons être particulièrement attentifs aux listes du Front national, dans les communes où elles seront en mesure de se présenter. »** Il faut bien que les électeurs aient conscience qu'avec l'élection de conseillers municipaux du Front national, des élus lepénistes pourront siéger dans les conseils d'écoles.

Souvent dans l'ombre, mais déterminants pour le bon fonctionnement des sections, les trésoriers se sont également réunis pour, comme chaque année, une

information habituelle sur les finances de la Fédération. Mais cette année, élections obligent, une attention particulière a été apportée aux questions concernant le financement des élections municipales et européennes.

Historiquement, les socialistes bretons, et la Fédération du Finistère en particulier, ont toujours été en pointe sur le dossier de la décentralisation. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est Marylise Lebranchu qui a en charge ce dossier au sein du gouvernement de Jean-Marc Ayrault. **« Nous sommes tous attachés à la décentralisation mais il est normal que plusieurs points de vues s'expriment sur un sujet aussi complexe »,** a souligné Marc Coatanéa. C'est pour cette raison que l'après-midi, Pierre Maille et Jean-Jacques Urvoas ont débattu de ce sujet.



Quelle décentralisation ?

« Nous allons contribuer au débat en apportant notre contribution », a indiqué le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa.



En route vers les Européennes

L'enjeu pour les élections européennes est simple : donner une majorité de gauche au Parlement. C'est possible.

Depuis plusieurs mois déjà, le parti des socialistes européens (PSE) prépare cette élection. « Nous avons tiré les enseignements du dernier scrutin », a indiqué Michèle Casu. Cette année, nous partions en campagne avec un projet commun, le manifeste, mais aussi avec un candidat à la présidence de la commission, le SPD Martin Schulz, actuel président du Parlement européen.

« Nos objectifs sont simples », a rappelé la secrétaire fédérale à l'Europe. Il s'agit de lutter contre l'abstention en expliquant les enjeux de ce scrutin, de devenir le plus grand groupe au Parlement européen, de construire une majorité progressiste et d'avoir un socialiste à la présidence de la Commission Européenne.

Pour cette campagne, les socialistes devront faire preuve de pédagogie, dans un contexte où la droite refuse d'assumer son bilan. Pourtant, c'est bien elle qui domine en Europe.

La gauche européenne se lance dans cette campagne avec un discours de vérité : l'Europe peut résoudre les problèmes économiques et sociaux. Une Europe forte est cruciale dans la mondialisation. Et l'Europe est un modèle pour la démocratie et le progrès économique et social.

Alors que la droite se défait, refuse d'assumer ses responsabilités et emboîte, de plus en plus souvent, le pas d'une extrême-droite xénophobe et nationaliste, les candidats socialistes défendront une Europe forte, mais différente qui fixe des priorités. Les attentes des citoyens seront prises au sérieux et des réponses de gauche y seront apportées : le refus de l'austérité pour faire face à la crise, une réforme des marchés financiers, une stratégie de croissance forte pour la réindustrialisation de l'Europe et la mise en place d'une véritable Europe sociale.

Les élections se dérouleront le 25 mai. D'ici là, les socialistes devront expliquer et argumenter pour qu'enfin, le Parlement se dote d'une majorité de gauche qui pourra enfin réorienter la politique européenne, au service des salariés et des citoyens et non des banques et de la finance.

Indispensables sections

Quel rôle doit jouer une section socialiste dans une campagne municipale ? C'est la question qui a été posée à trois secrétaires de sections samedi : à Isabelle Montanari, de Brest rive-droite, section urbaine dans une commune de gauche ; à Denis Deffay, de Moëlan-sur-Mer, section plus rurale dans une commune de gauche aussi et à Mohamed Rihani, secrétaire et tête de liste à Fouesnant, commune de droite.

Les trois secrétaires considèrent, naturellement, que les sections doivent jouer un rôle moteur dans la campagne électorale. Il ne faut pas oublier que son premier rôle consiste à désigner le ou la tête de liste, ainsi que ses colistiers. D'ailleurs, la faiblesse ou l'absence de sections dans certaines communes peuvent se traduire par des tensions inutiles.

« Mais c'est tout au long du mandat que la section doit être active », a insisté Denis Deffay. C'est en effet

pendant les six années du mandat que la section socialiste doit être un lien entre les élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition municipale. C'est là que se prépare l'élection.

Dans toutes les sections socialistes, qu'elles soient urbaines, rurales, dans l'opposition ou dans la majorité, les campagnes municipales se jouent sur le terrain et, en particulier, en porte-à-porte. « D'ici la fin de la campagne nous aurons sonné à toutes les portes de la

commune », explique Mohamed Rihani, candidat pour la première fois.

« À Brest aussi, le porte-à-porte est un élément important de notre campagne », a expliqué Isabelle Montanari qui a rappelé la campagne d'inscription sur les listes électorales de la fin de l'année. Dans une ville où l'abstention atteignait 50 %, aux dernières Municipales, cette campagne était vraiment nécessaire.

La présence sur les marchés, les distributions de documents en boîtes aux lettres, le collage d'affiches, sont aussi des exercices incontournables d'une campagne électorale.

À Brest, Moëlan-sur-Mer ou Fouesnant, les candidats socialistes sont présents sur les réseaux sociaux. Mais pour les trois secrétaires de sections, cette présence sur la toile n'est pas une fin en soi : elle doit permettre de valoriser les actions de terrains car c'est bien dans le contact direct avec les électeurs que se gagne une campagne.



Aller à la rencontre des électeurs

L'invité de la semaine

Revisiter le projet du PSU

Jacques Sauvageot

Le Parti Socialiste Unifié (1960-1990) fut un laboratoire d'idées pour la gauche dans les années 60 et 70. L'Institut Tribune Socialiste, fondé à la suite des manifestations organisées pour le 50^e anniversaire de la création de ce parti, se fixe pour objectif d'en recenser les archives et de revisiter les propositions de ce parti, nous explique Jacques Sauvageot, animateur de l'ITS.

Cap Finistère : Qu'est-ce que l'ITS ?

Jacques Sauvageot : L'institut Tribune socialiste est issu d'un rassemblement de quatre associations (les amis de Tribune socialiste, L'Institut Édouard Depreux, les amis de Victor et Paule Fay et l'association des étudiants PSU et UNEF des années 60). À l'occasion du 50^e anniversaire de la création du PSU, en 2010, il est apparu qu'il fallait fédérer ces quatre associations qui s'intéressent toutes à la même histoire.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler les grandes étapes de l'histoire du PSU ?

Jacques Sauvageot : Le PSU fut créé en 1960 autour de deux axes : la paix en Algérie et la lutte contre le système politique de la V^e République (et donc l'instauration d'une VI^e République !). Le Finistérien Tanguy Prigent fut l'un des dirigeants du PSU.

Dans les années 63/65, plusieurs colloques socialistes furent organisés sur des sujets comme la décentralisation, la planification ou la place des salariés dans les entreprises. Les années 68/72 furent celles de l'autogestion et du cadre de vie. Dans les années 80, le PSU mit l'accent sur l'écologie.

Cap Finistère : De quelles nouvelles sources disposez-vous ?

Jacques Sauvageot : Nous rassemblons des archives sous toutes leurs formes (textes, photo, films) et nous recensons les lieux où des chercheurs peuvent trouver des sources pour leurs travaux.

Cap Finistère : En quoi peuvent-elles contribuer au débat actuel ?

Jacques Sauvageot : Les analyses du PSU méritent d'être relues et d'être confrontées à la réalité actuelle. Je pense notamment à toute la réflexion qui avait été initiée autour de la notion des couches sociales. Pour le PSU le changement ne pouvait pas être l'œuvre des seuls acteurs institutionnels mais aussi des citoyens. Aujourd'hui, cet enjeu est totalement actuel car l'idée de changement était vraiment au cœur de la doctrine du PSU.

Autre exemple : on parle, aujourd'hui, de crise de la démocratie mais le PSU avait déjà abordé cette question. Il ne s'agit pas de reprendre des propositions des années 60 mais de regarder quelle fut la démarche adoptée par le PSU de manière à vérifier s'il n'y a pas matière à enrichir le débat.

<http://www.institut-tribune-socialiste.fr/>



Agenda

23 mars

Premier tour des élections municipales.

30 mars

Second tour des élections municipales.

25 mai

Élections européennes.

Pensez aux procurations

En cas d'absence, pensez à établir une procuration à la gendarmerie ou au commissariat de votre domicile.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1036 - Vendredi 14 février 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Claude Bartolone à Châteaulin
le 23 février



Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, présidera un banquet républicain le dimanche 23 février à 12h00 à la salle de Coatigrac'h à Châteaulin. Inscriptions au 02 98 53 20 22.

Huit mois de prison ferme requis

Le 4 février, l'avocat général de la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Rennes a requis huit mois de prison ferme à l'encontre de Boris Le Lay, comme le procureur de Quimper en première instance.

Cet individu est poursuivi pour injures raciales à l'encontre de Marie Gueye, conseillère générale du canton de Brest/Recouvrance.

L'arrêt sera rendu le 24 mars.

Avenir des ports départementaux



Le 17 janvier, Pierre Maille, président du Conseil général, et Michaël Quernez, vice-président du Conseil général, ont lancé l'étude stratégique de développement des 15 ports départementaux dont le Conseil général est responsable (1). La plupart des contrats de concession arrivant à échéance en 2017, le Conseil général a décidé de mener une étude stratégique de développement des ports départementaux afin de réinterroger leurs modes de gestion. Cette étude, qui associera tous les acteurs de la filière se déroulera en plusieurs étapes.

(1) Douarnenez, Audierne, Saint-Guénolé, Le Guilvinec, Loctudy, Lesconil et Concarneau pour la pêche, Île de Sein, Molène, Ouessant, Le Conquet, l'Île de Batz, Roscoff-Vieux port pour la desserte des îles et Roscoff-Bloscon pour la pêche et le commerce et le Corniguel à Quimper pour le commerce.

Sécuriser la pratique amateur bénévole

Plusieurs associations culturelles se sont émues à propos d'un projet visant à encadrer l'activité des bénévoles. « Un important travail de concertation sur la création artistique est en cours », précise Chantal Guittet sur son blog chantalguittet29.fr

« Le texte en chantier ne prévoit en aucune manière d'interdire le bénévolat, mais entend au contraire développer la pratique amateur bénévole, notamment en permettant aux artistes amateurs de recourir à de la publicité et à du matériel professionnel, avec ou sans mise en place d'une billetterie payante, sans risquer de se voir qualifier de travailleur clandestin par les organismes de contrôle comme c'est le cas aujourd'hui », indique la députée. « Il ne s'agit en aucune façon

ni de limiter le bénévolat, ni, a fortiori, de l'interdire, mais bien au contraire de permettre son rayonnement et sa sécurisation juridique au regard du Code du travail », a rappelé le ministre de la Culture.

Gouvernance politique et économique de l'Union européenne

La maison de l'Europe de Brest organise le vendredi 21 février, à 18h30, son premier forum citoyen sous la forme d'un grand débat : « Quelle Europe pour demain ? - Gouvernance politique et économique de l'Union européenne » avec Isabelle Thomas (tête de liste socialiste), Yannick Jadot, député européen EELV, et Agnès Le Brun (4^e sur la liste UMP).

Inscriptions sur <http://www.maisoneurope-brest.eu/>

Annonces légales & judiciaires

SELARL Xavier MOAL
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

FLAKA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, Hameau des Palmettes
29950 CLOHARS FOUESNANT
798 346 268 RCS QUIMPER

CESSION DE FONDS DE COMMERCE RÉSILIATION LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date à QUIMPER du 28 janvier 2014, enregistré au Service des Impôts de QUIMPER-Ouest le 3 février 2014, bordereau n°2014/194 case n°13,

Monsieur et Madame Denis GENTRIC, demeurant Keranguel - 29170 FOUESNANT, ont cédé

à la société DENIS GENTRIC, SARL au capital de 6 000 euros, dont le siège social est 1 bis, rue Saint Yves - 29000 QUIMPER, immatriculée au RSC de QUIMPER sous le numéro 488 640 863, un fonds artisanal de peinture, ravalement, revêtements de sols et murs, sis et exploité 1 bis, rue Saint Yves - 29000 QUIMPER, moyennant le prix de 2 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 décembre 2013.

Comme conséquence de la cession, la location-gérance consentie depuis le 1^{er} janvier 2006 par Monsieur et Madame Denis GENTRIC à la SARL DENIS GENTRIC se trouve résiliée à la date du 28 janvier 2014.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, auprès de la S.J.F.A. 66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER.

Pour avis.

CORDEL DÉVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
RCS BREST 528 569 247

Aux termes d'un courrier en date du 30 juillet 2013, Monsieur Fabien MÉVEL a démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la société CORDEL DÉVELOPPEMENT à compter du même jour.

Pour avis.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2014, l'associé unique de la EURL en liquidation, ALL COURTAGÉ (AC), au capital de 4 000 euros, siège 79, boulevard Clémenceau - 29480 LE RELECQ-KERHUON, 529 800 930 RCS BREST, a décidé la dissolution anticipée de la société, liquidateur amiable : TRELOHAN Franck 79, boulevard Clémenceau - 29480 LE RELECQ-KERHUON, siège de la liquidation au siège social, dépôt au RCS de BREST.